



La Ville d'Evian-les-Bains est située dans le Département de Haute Savoie (74) en région Auvergne-Rhône-Alpes et compte 9 400 habitants. Station thermale et touristique internationale, surclassée 20/40 000 habitants, elle est le pôle majeur de la Communauté de Communes du Pays d'Evian et Vallée d'Abondance, composée de 22 communes. Elle est située en bordure des rives du Lac Léman, au pied des Alpes et au cœur de la Haute-Savoie, à 45 minutes de Genève et Lausanne.

Marquée par un ADN liée à l'eau, la station thermale est née de la présence et de l'exploitation des sources minérales éponymes dès 1823. Aujourd'hui ville référente pour le Développement Durable, elle est porteuse d'un Cluster international de l'Eau, et titulaire notamment des labels Terre de Jeux Olympiques 2024, Ville d'Art et d'Histoire, Petite Ville de Demain.

Consciente que cet écrin naturel exceptionnel entre mer et montagne attire de plus en plus de nouveaux habitants et génère des impacts économiques, sociaux, urbanistiques et environnementaux, la maire d'Evian et son équipe municipale se sont engagés à mener un projet territorial concerté, porté par l'ensemble des agents de la ville, autour de la prise en compte des 17 objectifs du Développement Durable de l'ONU déclinés sous forme de 8 défis traduits par plus de 300 actions. La Ville d'Evian-les-Bains est une ville citoyenne, solidaire et inclusive engagée pour le climat, une ville d'éducation, de santé, de sport et de bien-être pour ses habitants, une ville de patrimoine et de culture, attractive par la qualité de son offre touristique et son rayonnement international.

En interne, un environnement de travail prenant en compte l'humain permet à chacun de trouver un environnement favorable pour l'exercice de ses missions.



Agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

**Cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles
maternelles / adjoints d'animation
(Contractuel)**



A propos de nous

La direction éducation et jeunesse dans laquelle vous évoluerez est la direction chargée de coordonner la politique éducative et jeunesse de la commune au sein du pôle « Parcours de vie » de la commune d'Evian. Placé sous l'autorité du directeur éducation jeunesse, vous participerez à l'accompagnement éducatif de l'enfant en soutien à l'enseignant, durant les temps scolaires, et avec l'équipe municipale durant les temps périscolaires tout en veillant à la sécurité et l'hygiène des enfants.

Vous pourrez vous appuyer pour mener vos missions sur l'équipe pluridisciplinaire du service Education Jeunesse

Votre mission, si vous l'acceptez

Vous assisterez l'enseignant pendant la journée de classe notamment pour la mise en place des ateliers pédagogiques et la préparation matérielle des activités. L'enseignant pourra sur certains ateliers vous confier ponctuellement l'encadrement de petits groupes d'enfants.

Vous assurerez également une surveillance active durant les temps périscolaires (pause méridienne et accueil périscolaire du matin).

En plus des missions auprès des enfants, vous assurerez quotidiennement l'entretien des locaux et du matériel mis à disposition pour les ateliers, en lien avec le personnel d'entretien intervenant dans les écoles.

Le profil idéal selon nous,

Titulaire du CAP Petite Enfance, vous bénéficiez d'une expérience dans l'accueil de jeunes enfants. Vous avez des aptitudes à travailler efficacement en équipe, et vous êtes prêt à former un binôme de travail avec l'enseignant de la classe.

Le sens de la pédagogie, la prise d'initiative, l'organisation, la patience, l'écoute et la bienveillance seront des gages de réussite dans votre prise de fonction. Votre dynamisme et vos aptitudes relationnelles seront essentiels.

N'hésitez plus et envoyez votre CV et votre lettre de motivation.

Poste à temps complet – 35h annualisé - semaines école. Congés une partie des vacances scolaires.

Fiche de poste détaillée disponible sur demande à carriere@ville-evian.fr

La direction éducation jeunesse est joignable au 04 50 83 10 72 pour plus de renseignements.

Rémunération statutaire (barème des traitements de la fonction publique), possibilité de se faire rembourser les frais de transport en commun domicile/travail à hauteur de 75% ainsi qu'un forfait mobilité jusqu'à 300 € par an.

Les lettres de candidatures avec curriculum vitae détaillé doivent être adressées à Madame le Maire d'Evian par courrier – CS 80098 – 74502 EVIAN CEDEX ou par courriel : courrier@ville-evian.fr, avant le 19 août 2024.

Entretiens prévus le 22 août 2024